



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

T.I.C.E.  
(Technologies de  
l'Information et de la  
Communication pour  
l'Enseignement)

Référence  
AMG/MN/2011-12-063

Dossier suivi par  
Anne-Marie Gros  
Téléphone  
05.61.17.72.67  
Fax  
05.61.17.72.61  
Courriel  
[tice@ac-toulouse.fr](mailto:tice@ac-toulouse.fr)

Place Saint-Jacques  
BP 7203  
31073 Toulouse cedex 7

Toulouse, le 8 décembre 2011

Le Recteur de l'académie de Toulouse

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
s/c de Madame ou Monsieur l'Inspecteur d'académie  
Directeur des services départementaux de l'Education  
nationale

**Objet** : Plan de développement des usages du numérique à l'École : opération  
« Chèque ressources »

A l'issue de l'appel à projets pour le développement des usages pédagogiques du numérique à l'Ecole lancé par le ministère en mars 2011, j'ai le plaisir de vous annoncer que le dossier de l'académie de Toulouse a été retenu parmi les 13 dossiers élus pour ce premier volet.

Le soutien financier accordé dans le cadre de cet appel prend la forme de « chèques ressources » qui sont attribués aux établissements scolaires leur permettant ainsi de bénéficier d'un **droit de tirage** pour des abonnements pour des ressources numériques sur la plate forme nationale mise en oeuvre et administrée par le CNDP à la demande du ministère.

Votre établissement a été retenu au niveau académique, vous allez donc bénéficier de ce soutien financier.

Un identifiant et mot de passe **vont vous être attribués** par la plate forme pour pouvoir utiliser ce chèque **soit en une fois, soit tout au long de l'année scolaire**. L'expéditeur du message que vous recevrez sera le suivant : [support.ccr@cndp.fr](mailto:support.ccr@cndp.fr)

Pour utiliser ce chèque vous devrez aller sur le site du CNDP où se trouve le catalogue des ressources qui sont disponibles dans le cadre de cette opération : <http://eduscol.education.fr/plan-numerique/catalogue-cheque-ressources/index.action> puis choisir les ressources qui vous paraîtront utiles pour les besoins pédagogiques de votre établissement.

Vous serez attentif à ce que toutes les disciplines soient concernées par le choix des ressources qui offrent un grand éventail. Il vous appartient de faire une large information au sein de votre établissement pour l'usage optimal de ces ressources.

Le recteur de l'académie de Toulouse  
Chancelier des universités



Olivier Dugrip

**CPI**

La doyenne des IA-IPR  
La doyenne des IEN-ET/EG